

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1045 portant radiation de l'affectation spéciale

n° 1045

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 septembre 1945

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro
30 septembre 1945

VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944

Vu la décision n 201 du 2 mars 1943 plaçant M. Vasseur Jacques en affectation spéciale pour une durée indéterminée : Vu la dépêche ministérielle n 485 DAM ORG 642 du 7 juin 1945

Vu l'ordre particulier n° 15 en date du 3 septembre 1945 du Commandant supérieur des troupes :

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Est rayé de l'affectation spéciale à compter du 5 septembre 1945 : Vasseur Jacques, sergent, employé à la C.M.A.O.

J.

BEYRIES